



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 8 mars 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac – 1500 boulevard Lepic à Aix-les-Bains

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	Pouvoir d'Olivier BERTHET
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	Pouvoir de Christian REBELLE
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicole FALCETTA
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	Pouvoir de Jean-Christophe EICHENLAUB
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

MERY	Eudes BOUVIER
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

Autres présents non votants :

Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Christophe LUPO	Responsable Patrimoine et Travaux
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 1^{er} mars 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 131 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 20 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (23 présents et 27 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 3 Année : 2018
Exécutoire le : 15 MARS 2018
Affichée le : 15 MARS 2018
Visée le : 15 MARS 2018

MARCHES PUBLICS Marché n°2017-15 - Signalétique des bâtiments de Grand Lac Avenant n°1

Par marché de fournitures en date du 16 mars 2017, Grand Lac a confié à l'entreprise LUMI SAVOIE, domiciliée 272 Rue Aristide Bergès à CHAMBERY, la fabrication et la pose de signalétique sur les sites et les bâtiments de la communauté d'agglomération.

Il s'agit d'un accord cadre à bon de commande sans minimum ni maximum d'une durée d'un an renouvelable 3 fois.

Le présent avenant vise à intégrer des prestations de signalétique spécifique aux déchetteries.

Un marché de signalétique spécifique aux déchetteries avait été passé en 2017, antérieur au présent marché. En effet, les délais pour la réalisation de la signalétique en déchetteries n'étaient pas compatibles avec les délais de signature du présent marché.

Le marché de signalétique des déchetteries a été résilié le 22 novembre 2017 suite à des prestations non conformes et hors délai.

Le présent avenant complète le BPU initial par l'ensemble des prestations de signalétique souhaitée sur les déchetteries.

Le BPU complémentaire est annexé au présent avenant.

Les crédits de cette signalétique sont inscrits au budget de la section d'investissement des déchetteries (137).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'avenant n°1 du marché n°2017-15,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 du marché n°2017-15 et tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 8 mars 2018

Le Président,
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Marché n°2017/15
SIGNALETIQUE BATIMENTS GRAND LAC

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac domicilié 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représenté par son Président, Monsieur Dominique DORD, en vertu de la délibération du 08/03/2018 et désigné ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

L'entreprise LUMI-SAVOIE domiciliée 272 rue Aristide Bergès, 73000 CHAMBERY, représentée par M. Serge VIBERT et désigné ci-après par l'expression « LUMI-SAVOIE»,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHÉ

Par marché de fourniture relatif à des prestations de signalétique des sites communautaires, Grand Lac a confié à l'entreprise LUMI-SAVOIE domiciliée 272 rue Aristide Bergès, 73000 CHAMBERY, un accord-cadre sur les prestations de mise au point, réalisation et pose de la signalétique institutionnelle sur les bâtiments et sites propriétés de Grand Lac et/ou gérés par Grand Lac.

Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire de fournitures à bons de commande sans minimum ni maximum d'une durée d'un an renouvelable 3 fois.

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Ce présent avenant vise à intégrer des prestations de signalétique spécifique aux déchetteries.

Un marché de signalétique spécifique aux déchetteries avait été passé en 2017, antérieur au présent marché. En effet, les délais pour la réalisation de la signalétique en déchetteries n'étaient pas compatibles avec l'avancement du projet du présent marché.

Hors ce marché de signalétique déchetteries a été résilié suite à des prestations non conformes et hors délai.

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

Pas d'impact financier du présent avenant sur le marché initial.

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____,

Pour la société LUMI-SAVOIE,
M. SERGE VIBERT
Directeur de la société LUMI-SAVOIE

À _____, le _____,

Pour Grand Lac,
Jean Guy MASSONNAT
Représentant du Pouvoir Adjudicateur



ANNEXE A L'AVENANT 1

1 - DESCRIPTIFS TECHNIQUES MOBILIERS DE SIGNALÉTIQUE DES DECHETTERIES

1.1 - PANNEAUX ALUMINIUM SUR MURETS INFOS FLUX BENNES BAS DE QUAIS

Mât en aluminium brut en 3 parties soudées. Hauteur hors sol env. 3,20 m.

Mobilier en tôle d'aluminium pré laquée blanche pliée ; Dimensions (Largeur x hauteur) : 400 x env. 3200 mm. Composé de 4 parties :

- **Partie basse**, simple face, verticale avec infos recyclage et logo GRAND LAC. Dim. 200 x 1300 mm avec plis de l'épaisseur du mât.
- **Partie à hauteur des yeux**, simple face (inclinée) avec infos. Dim. 300 x 650 mm, avec angle bas gauche arrondi, avec relief de l'épaisseur du mât. Fourniture et pose d'un cadre à profilés aluminiums ouvrants, Plexiglas de protection et joint d'étanchéité, permettant l'affichage de formats A4. Fourniture et pose d'une plaque acier pour magnétique temporaire (voir ci-dessous)
- **Partie haute en angle**, verticale, infos FLUX : Dim. 400 x 800 mm, avec angle bas gauche arrondi, avec relief de l'épaisseur du mât. Face perpendiculaire (pour rappel des flux) : Dim. Environ 150 x 800 mm. A proposer systèmes de fixation de la face temporaire (type crochets) - voir ci-dessous
- **Chapeau arrondi**, avec numérotation : Dim. 400 x 400 mm, en tôle aluminium roulée + plat (dans la continuité de la face perpendiculaire de la partie précédente).

1.2 FACES TEMPORAIRES

Face en angle destinée à recouvrir temporairement la partie haute du mobilier lors d'un changement de flux ; Tôle pliée à la forme de la partie à masquer, avec visuel thématique (1 par flux).

- Face en support magnétique découpé à la forme, destinée à recouvrir temporairement les informations de déchets autorisés ou interdits (visuel avec fonds verts et rouges). 1 visuel générique à prévoir.

Tous visuels à réaliser en impression numérique avec protection par laminage d'un film transparent anti graffiti.

Types d'installation des mobiliers :

De façon générale, une pièce de fixation verticale en « u » est à réaliser. Celle-ci devra être adaptée à la fixation sur la face externe du muret existant (face donnant sur les quais) et permettant la dépose aisée pour maintenance (boulonnage démontable).

Cas particuliers à identifier lors de la visite des sites :

Certaines situations peuvent imposer d'autres types de fixations. Celles-ci seront à concevoir dans le même budget. Par exemple installation avec sur longueur de mât et colliers type « signalisation » pour une mise en place en face « interne » du muret.

Si la situation se présente et qu'aucune autre possibilité n'est envisageable, une fixation par scellement au sol pourra être envisagée.



1.3 – PANNEAUX MURAUX STANDARDS **INFOS FLUX « BATIMENTS »**

Panneau simple face, en tôle d'aluminium pré laqué blanche pliée selon plans.
Dimensions (Largeur x hauteur x épaisseur) : 400 x 2200 x env. 30 mm.
Fourniture et pose d'un cadre-clic au format A4 vertical.
Visuel réalisé en impression numérique avec protection par laminage d'un film transparent anti graffiti.
Fixation murale avec pièces de pose.

1.4 - PANNEAUX DE SIGNALÉTIQUE ACCUEIL ET INFORMATION

Panneau simple face TÔLE SUR MÂT
Dimensions =600 x1800 mm
Tôle alu plié laqué relief = 30 nm
Logo « Grand Lac » tôle alu relief laqué avec marquage adhésif découpé collé
Visuel réalisé en impression numérique avec protection par laminage d'un film transparent anti graffiti.

1.5 - PANNEAUX PVC MOBILES **INFOS FLUX « BENNES SUR QUAI »**

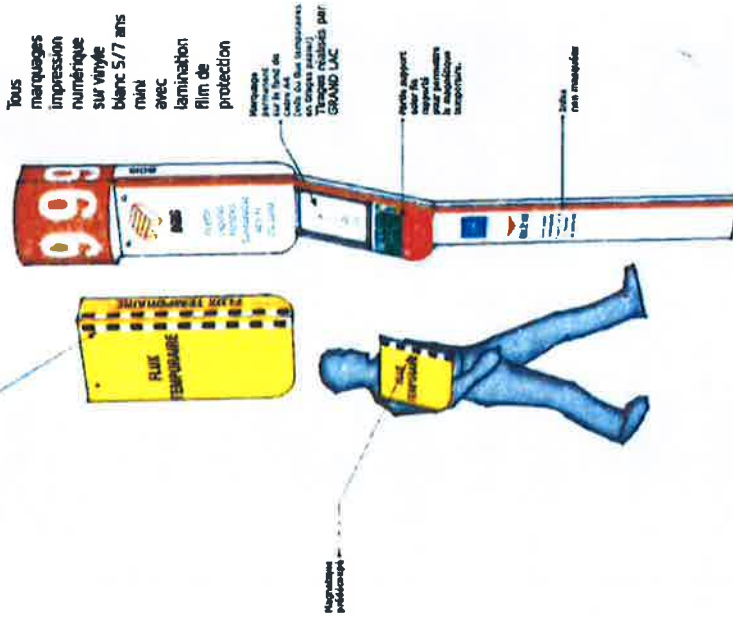
Panneau simple face en Dibond ; Dimensions (Largeur x hauteur x épaisseur) : 400 x 1800 x 3 mm.
Marquage de la face réalisé en impression numérique avec protection par laminage d'un film transparent anti graffiti.
Mâts (ou pièce de fixation) adaptés pour les socles mobiles existant (type socle panneaux routiers temporaires).

2 - PLANS ET CROQUIS

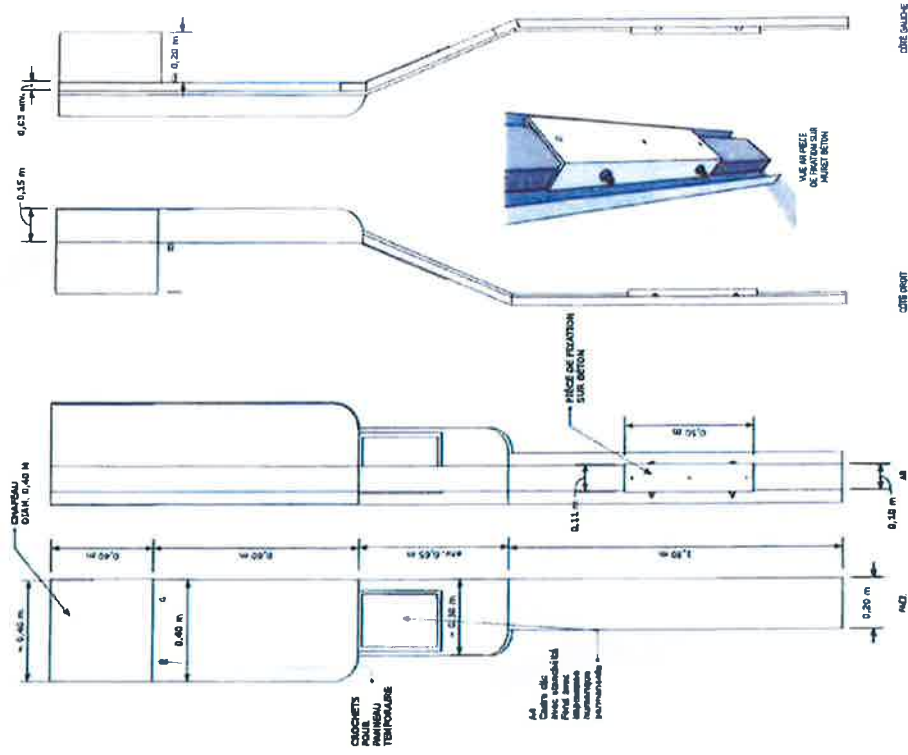
MOBILIER DÉCHETTERIES 04 ter - PLANS 14/11/2016

PANNEAUX
FLUX
PROVISOIRES
8 UNITÉS

MOBILIERS 32 UNITÉS



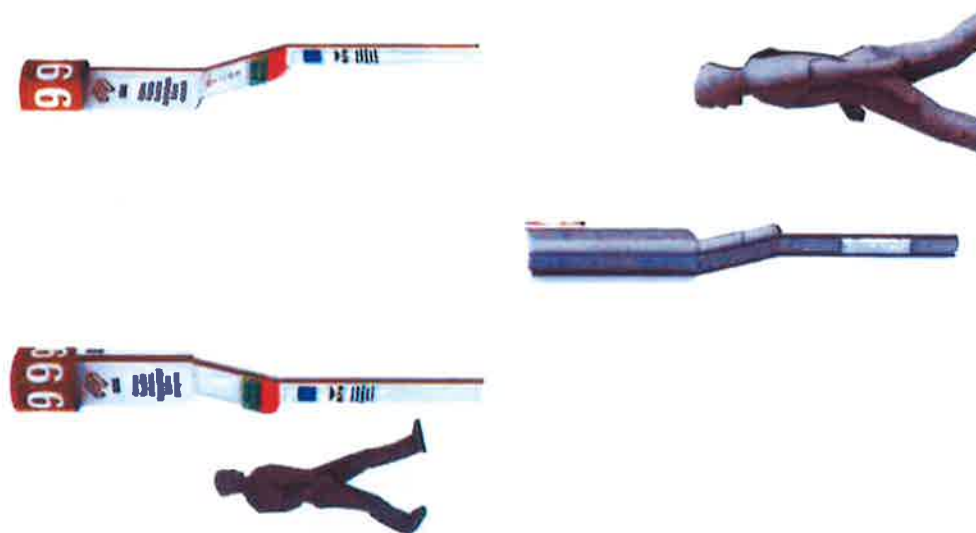
MOBILIER DÉCHETTERIES 04 ter - PLANS 14/11/2016



MOBILIER DÉCHETTERIES 04 ter - PLANS 14/11/2016



MOBILIER DÉCHETTERIES 04 ter - PLANS 14/11/2016



VISUELS MOBILIERS
RECHERCHE CODE COULEURS

32 MODÈLES

Chapeau



Partie basse



Valorisation
énergétique
Production de
granulats
de particules

Partie haute



BOIS

Palettes
Cagettes
Planchettes
Contreplaqué
Bois de
charpente



BOIS

Partie inclinée



VISUELS PANNEAUX
TEMPORAIRES

8 MODÈLES SELON FLUX

Partie haute face temporaire

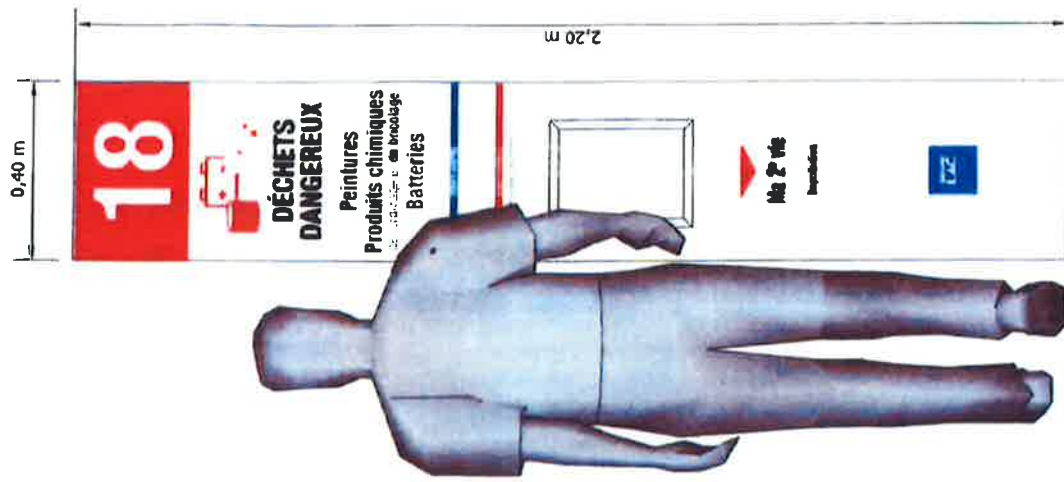


1 MODÈLE

Impression
sur magnétique
pour partie inclinée
1 modèle générique

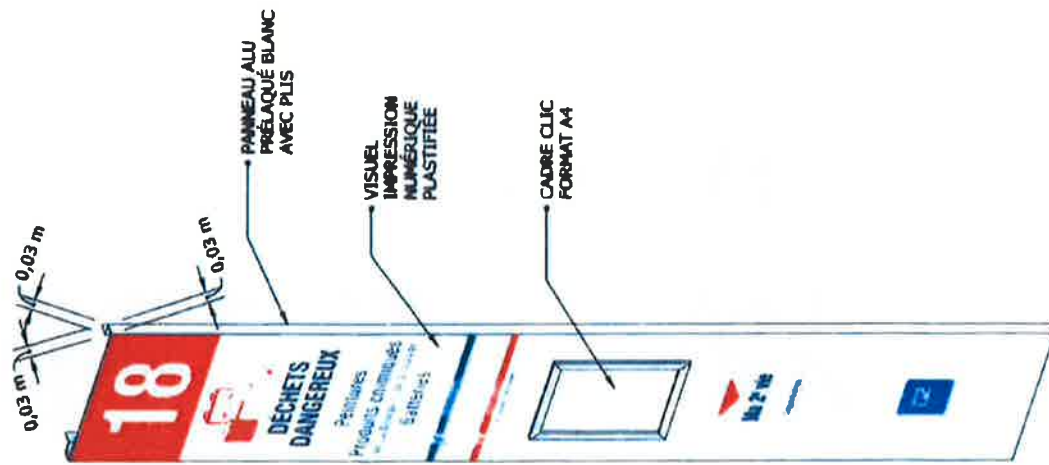


4.3 PANNEAUX MURAUX BÂTIMENTS - PLANS



VUE FACE

4



VUE ISO

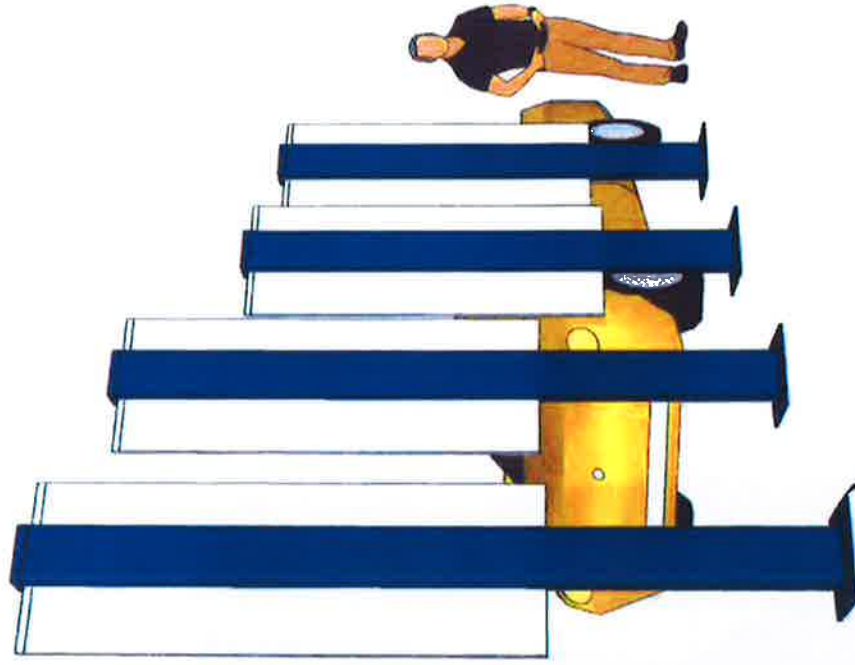
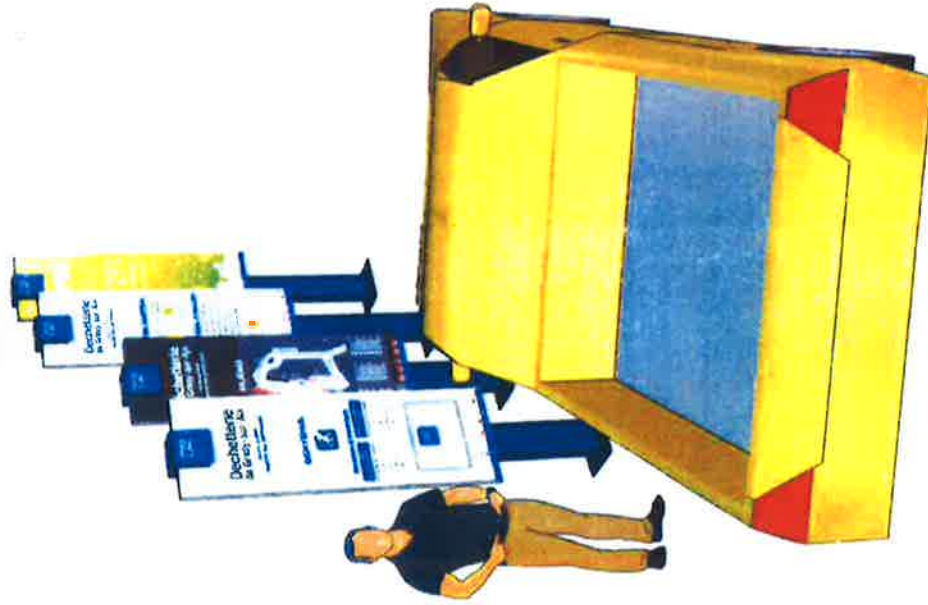
CORNÈRES ALU DE POSE MURALE

MAQUETTES DE MURALE : TOUTES DIMENSIONS ET VOLUMES SONT ILLUSTRÉS EN PLANS ET EN VUE ISO

MOBILIER PORTATIF DÉCHÈTERIE - PLANS

A. 1. PANNEAUX SIMPLE FACE SUR MÂTS - VUES

4 PANNEAUX SUR CHAQUE SITE
POSITIONS NON DÉTERMINÉES

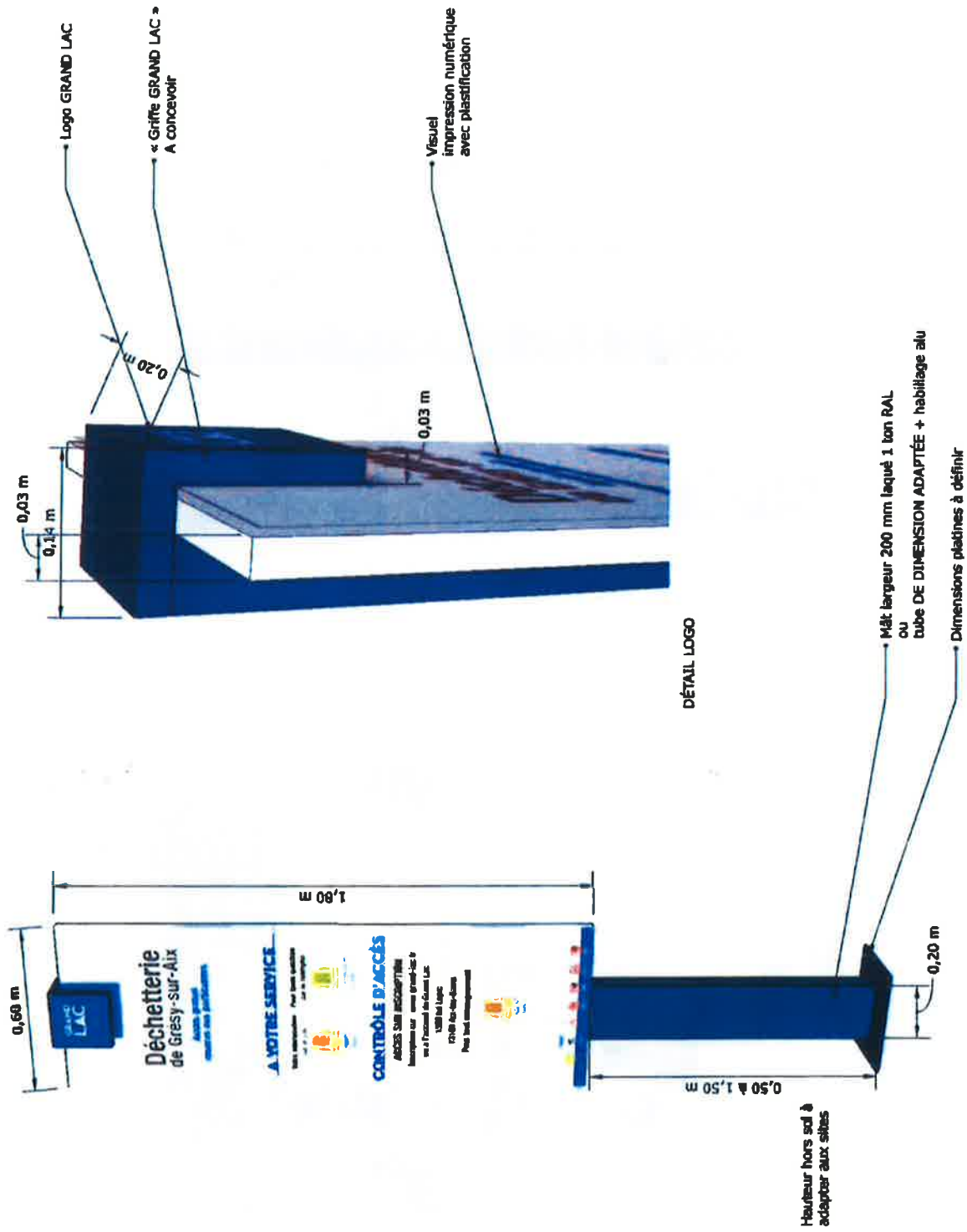


PLATINES
pour fixation
sur socles béton
(réalisation Ent. Générale)

MAQUETTES DE PRINCIPE : Tous éléments à valider avant Bons à tirer

MOBILIER PORTATIF DÉCHÉTERIE - PLANS

4.4 PANNEAUX SIMPLE FACE SUR MÂTS - PLANS



MOBILIER PORTATIF DÉCHÉTERIE - PLANS

4-4 PANNEAUX SIMPLE FACE SUR MÂTS - VISUELS

PANNEAU A

Horaires tous sites à confirmer

BENVENUE

Horaires d'ouverture :

Des lundi au samedi	Des lundi au samedi
8:30 - 11:45	8:30 - 11:45
14:00 - 17:45	14:00 - 17:15
le dimanche	le dimanche
8:00 - 11:45	8:00 - 11:45

Cadre A3 clic clac étanche pour infos temporaires

04 79 30 04 31
www.grand-lac.fr

PANNEAU B

Grand LAC

Déchetterie de Gresy-sur-Aix

Accès gratuit réservé aux particuliers

FILIERES

ESSAI DE MISE EN COULEUR SOMBRE

PANNEAU C

Grand LAC

Déchetterie de Gresy-sur-Aix

Accès gratuit réservé aux particuliers

VOTRE SERVICE

Votre interlocuteur : Pour toute question sur le site

LES CHANTIERS
VALORISTES

CONTROLE D'ACCES

ACCES SUR INSCRIPTION

Inscription sur : www.grand-lac.fr

ou à l'adresse de Grand Lac :
1900 bd Lupin
79100 Air-les-Bains

Pour tout renseignement :

Nouveau logo CV

PANNEAU D

Grand LAC

Déchetterie de Gresy-sur-Aix

Accès gratuit réservé aux particuliers

VISUEL LIBRE DE DROITS FOURNI PAR GRAND LAC

PLAN DE CHAQUE DÉCHÉTERIE À RÉALISER EN TENANT COMPTE DES ORIENTATIONS (SELON POSITION PANNEAUX).

MAQUETTES DE PRINCIPE : Tous éléments à valider avant Bons à tirer

MOBILIER PORTATIF DÉCHÉTERIE - PLANS 4.4 PANNEAUX SIMPLE FACE SUR MÂTS - CONCEPTION PLANS

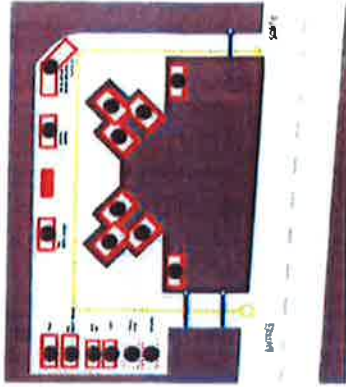
PLAN DÉCHÉTERIE GRÉSY SUR AIX



PLAN DÉCHÉTERIE DRUMETIAZ CLARAFOND



PLAN DÉCHÉTERIE BOURGET DU LAC

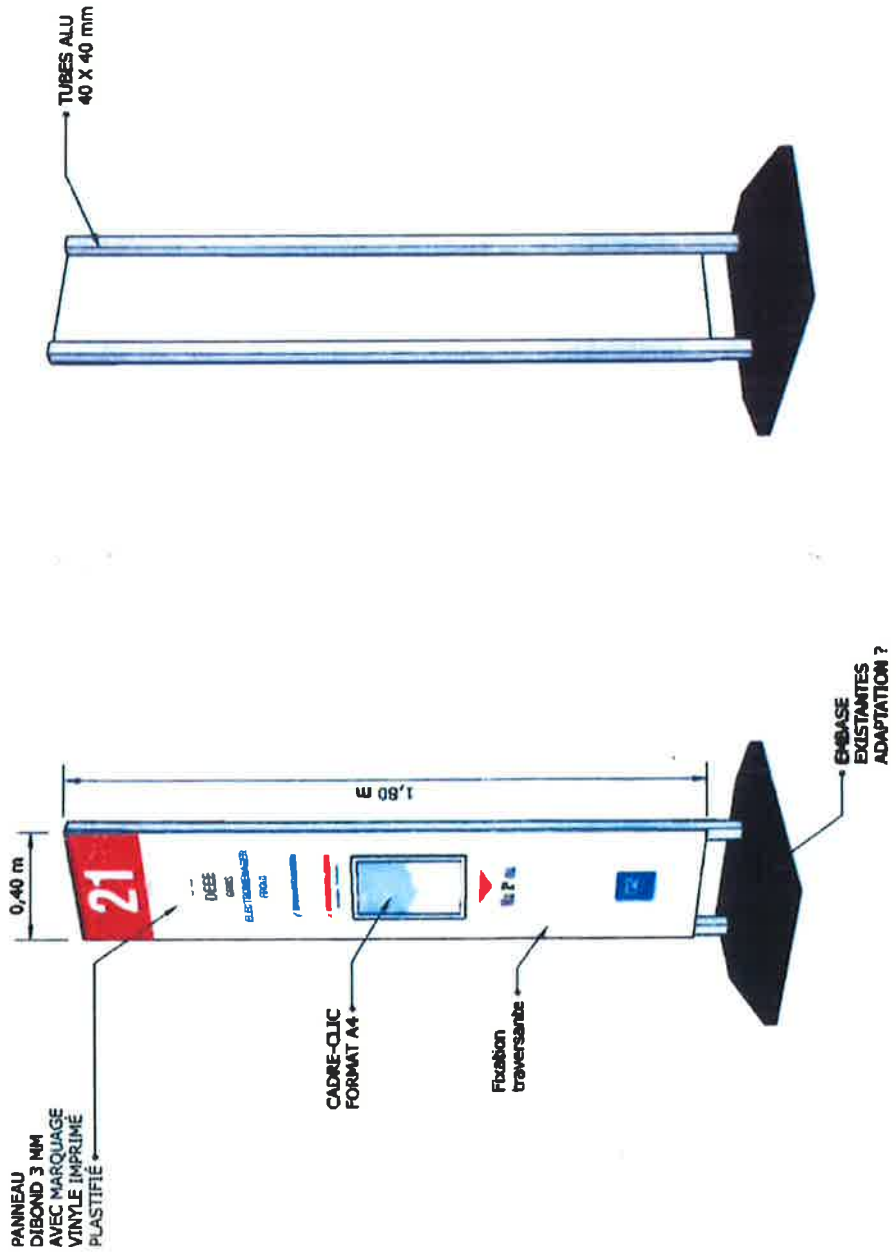


EXEMPLE DE RENDU GRAPHIQUE SOUMIÉTÉ

Code couleur :
 à déterminer en fonction des flux
 Le rouge sera réservé aux déchets dangereux.

MAQUETTES DE PRINCIPE : Tous éléments à valider avant Bons à tirer

1.5 PANNEAUX MOBILES HAUTS DE QUAIS - PLANS



MAQUETTES DE PRINCIPLE : Tous éléments à valider sous forme de plans et de Bons à tirer



3 – BPU

Marché n°17/15 - Signalétique de Grand Lac BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES				
	DESIGNATION DES PRESTATIONS	unité	PRIX UNITAIRE € HT	PRIX unitaire € TTC
	FOURNITURES ET POSE			
N° PRIX	l'ensemble des panneaux listé est décrit dans les paragraphes ci-dessus			
1.1	panneau aluminium sur muret	unité	975,00 €	1 170,00 €
1.2	face temporaire	unité	240,00 €	288,00 €
1.3	panneau mural bâtiments	unité	305,00 €	366,00 €
1.4	panneau d'accueil sur mât	unité	825,00 €	990,00 €
1.5	panneau PVC mobile	unité	205,00 €	246,00 €

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché n.2017-15 - Signalétique des bâtiments de Grand Lac - Avenant n.1

Date de transmission de l'acte : 15/03/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 15/03/2018

Numéro de l'acte : d2257 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180308-d2257-DE

Date de décision : 08/03/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires